

demandaient, lesquels auraient été heureux de l'avoir pour représentant si la loi du pays l'eût permis. Cependant, un de ces comtés, qui lui était si fidèle, lui a tourné le dos et c'est un autre homme qui représente Lennox. Je regrette sincèrement, et je suis certain que l'honorable premier ministre le regrette aussi, les mots dont son organe de Toronto s'est servi, lorsque dans une appréciation spirituelle des événements, il parlait du " triomphe temporaire du vice sur la vertu."

Des figures ont disparu, d'autres les remplacent. Je ne parlerai que d'un seul de nos collègues disparus. Nous avons perdu John Pickard, homme ferme dans ces opinions politiques, mais qui, je crois, possédait le rare mérite de ne pas avoir un seul ennemi dans cette Chambre; il était l'ami de tous ses collègues et tous ses collègues étaient ses amis; il a eu le bonheur de mériter, pendant sa vie, ces témoignages d'affection et de sympathie qui, trop souvent, ne sont donnés qu'après la mort. Je sais que j'exprime les sentiments de toute la Chambre lorsque je dis que nous pleurons sa perte.

Comme je viens de le dire, et comme je l'ai dit à la dernière session, ce nouveau parlement, qui était alors bien changé depuis, avait devant lui un avenir qu'il devait se créer; et j'oserais exprimer l'espoir que je m'efforçais alors de nourrir, que cet avenir serait brillant. Cet avenir est aujourd'hui en grande partie une chose du passé et ces espérances se sont affaiblies. Cependant, quoiqu'il se soit écoulé des jours nombreux, il en reste encore beaucoup. Il y a encore du temps, et aujourd'hui encore, après l'expérience que nous avons eue à la dernière session, j'exprimerai de nouveau l'espoir que nous profiterons des leçons de l'année dernière, que nous nous efforcerons de réparer les erreurs du pays, et si nous ne pouvons pas accomplir maintenant tout ce que nous aurions pu accomplir, nous tâcherons cependant de faire pour notre pays ce que, dans les circonstances actuelles, nous pouvons faire pour son plus grand bien.

Sir JOHN A. MACDONALD: M. l'Orateur, bien que je ne puisse pas partager toutes les idées que mon honorable ami, s'il veut me permettre de l'appeler ainsi, a exprimées dans son intéressant discours, je puis en approuver la première partie, dans laquelle il a fait un compliment flatteur, mérité, je puis dire éloquent, à l'entour des résolutions maintenant devant la Chambre, et à celui qui les a appuyées. Ce ne sont pas là de simples compliments de commande, dans cette circonstance du moins, car, d'après les discours des deux honorables députés, nous pouvons prévoir qu'ils sont appelés à rendre de grands services à cette Chambre. Je puis aussi approuver les observations faites par l'honorable chef de l'opposition relativement au personnage illustre qui représente Sa Majesté en Canada, et à ses prédécesseurs. Il n'est peut-être pas du meilleur goût, ou il ne sera pas du meilleur goût qu'un conseiller de la couronne fit des compliments au gouverneur général qui accorde au ministère sa confiance politique; mais l'on me permettra de dire, avec l'honorable chef de l'opposition, et de croire que, lorsque le terme d'office du représentant actuel de notre souveraine sera fini, il jouira autant que ses prédécesseurs, non-seulement de l'affection, mais encore de la confiance du peuple.

L'honorable chef de la gauche a parlé plus longuement qu'il n'a coutume de le faire, lors de l'ouverture d'un parlement et en réponse à un discours du Trône. On a adopté en Angleterre et l'on commence à suivre dans ce pays, la coutume de regarder le discours du Trône comme une formalité, une formalité constitutionnelle nécessaire, mais une formalité, et de discuter au plus peu que possible les affaires que nous sommes appelés à discuter. L'honorable chef de l'opposition, néanmoins, pour l'enseignement et au grand amusement de la Chambre, nous a parlé pendant longtemps; il a commencé par dire que le discours du Trône était remarquable par ses omissions. Or, un discours du Trône est fait

M. BLAKE.

dans le but de donner au parlement une idée des projets importants que l'on se propose de soumettre à son étude. On n'espère pas entamer tous les sujets qui ne doivent pas être examinés, qui ne seront pas examinés et qui ne peuvent pas l'être; qui ont été arrêtés ou qui sont tellement en dehors des questions du jour qu'ils n'attireront pas l'attention du parlement durant la session actuelle. Je puis féliciter mon honorable ami de la façon dont il a parlé. C'est un jour nouveau sur lequel se montre mon honorable ami. Naguère, à la dernière session encore, il a pris le ton d'un homme d'Etat grave, d'un politique froid, ou plutôt d'un économiste austère. Aujourd'hui, il est apparu dans un rôle tout à fait nouveau, s'est révélé sous un nouveau jour, comme on dit; et, au lieu d'un discours portant sur les différentes questions qui ont de l'importance, il nous a régales d'une quantité considérable d'agréable badinage. Je n'ai pas pu d'abord saisir la raison de toute cette gaieté. Je ne pouvais comprendre pourquoi l'honorable monsieur avait pris un nouveau ton et avait adopté un nouveau genre; mais, à mesure qu'il avançait dans son discours, je me suis mis à comprendre, et lorsque, d'abord, je l'ai vu signaler le fait que la récolte faisait défaut; ensuite que le discours du Trône laissait entendre qu'il y avait en excès dans les affaires commerciales; puis, qu'il y avait du mécontentement dans le Nord-Ouest; puis, que le premier ministre de la province du Manitoba avait manifesté sa mauvaise humeur; puis encore, que le discours du Trône indiquait que la construction du chemin de fer du Pacifique pourrait bien échouer; et, M. l'Orateur, plus que tout cela, lorsque l'honorable monsieur a parlé avec tant de bon goût du fait qu'on pourrait voir une série de banqueroutes dans le pays. Il s'est réjoui à cette idée, M. l'Orateur. Avec que le onction il a révélé le fait que le *Mail* proposait d'établir un fourneau économique pour venir au secours des pauvres qui ont faim. L'honorable monsieur a obtenu ce qu'il a désiré; il a eu ce que son parti demandait dans ses prières; l'honorable monsieur a enfin vu le pays dans la position où il veut qu'il soit pour que lui ou son parti puisse monter au pouvoir. Il espère que le pays va se trouver dans une situation déplorable, et lorsqu'il sera dans cette situation—et il se réjouit des malheurs que sa presse a prédits, que sa presse a désirés et dans lesquels il se délecte—it pense qu'il y aura quelque chance pour les messieurs de la gauche. La gaieté, les sourires, le badinage, les légères plaisanteries de l'honorable monsieur sont parfaitement compris, et je ne doute pas qu'ils soient appréciés par cette Chambre et par le pays. L'honorable monsieur a été quelque peu désordonné dans sa revue des divers points de son discours. Il ne les a pas examinés paragraphe par paragraphe, et il faut, jusqu'à un certain point, que je le suive. Je n'ai pas eu comme l'honorable monsieur, l'occasion de préparer des sarcasmes élaborés, de faire des citations de discours prononcés par un des honorables membres siégeant de ce côté-ci de la Chambre: l'un en novembre, l'autre en octobre et l'autre en août. Je n'ai pas le temps, comme l'honorable monsieur, de préparer des impromptus, de sorte qu'il faut que je le suive dans la voie où il est entré. Il a parlé de la Colombie anglaise. Il ne dit pas qu'il a des objections contre tout ce qu'il a entendu dire ou ce qu'il sait de l'arrangement fait par le gouvernement, de l'arrangement provisoire fait avec cette province. Naturellement il se réjouit—it affecte de se réjouir—en voyant que toutes les sortes de causes de querelle ou de discussion entre la Colombie anglaise et le Dominion ont pris fin. Je ne sais si je puis répondre à mon honorable ami. Comme il l'a dit, plusieurs sont disparus de cette enceinte. Nous avons perdu le seul homme qui pût lui répondre, mon ami M. Bunster. En son temps, il prenait soin de la Colombie anglaise. Il faut que, dans la faible mesure de mes forces, je remplace M. Bunster. Si j'ai bien compris, l'honorable monsieur n'objecte à aucune des conditions de l'arrangement telles qu'elles ont été publiées dans la presse; et il a cité un discours de mon collè-